

Les indicateurs de sélectivité de l'aide

Sylviane GUILLAUMONT JEANNENEY
Gwenolé LE VELLY

➔ SYLVIANE GUILLAUMONT JEANNENEY est Professeur émérite à l'Université d'Auvergne, chercheur au CERDI et consultante pour la FERDI. Elle est également membre du conseil de surveillance de l'Agence française de développement. Ses thèmes de recherche principaux sont l'économie du développement, la coopération internationale, les politiques monétaires et budgétaires et les questions environnementales.

➔ GWÉNOLÉ LE VELLY est doctorant au Cerdi.

Le concept de sélectivité de l'aide se réfère à la qualité de l'allocation de l'aide publique au développement (APD) par les donateurs. À l'origine, le concept de sélectivité de l'aide désigne une répartition de l'aide donnant une préférence aux pays à faible revenu qui mènent de bonnes politiques économiques et ont de bonnes institutions. Ici, les indicateurs de sélectivité proposés reposent sur l'idée que la qualité des politiques économiques ne doit pas être le seul critère d'évaluation de la sélectivité de l'aide des donateurs.



.../... Le concept de sélectivité de l'aide se réfère à la qualité de l'allocation de l'aide publique au développement (APD) par les donateurs. A l'origine, le concept de sélectivité de l'aide désigne une répartition de l'aide donnant une préférence aux pays à faible revenu qui mènent de bonnes politiques économiques et ont de bonnes institutions. Ici, les indicateurs de sélectivité proposés reposent sur l'idée que la qualité des politiques économiques ne doit pas être le seul critère d'évaluation de la sélectivité de l'aide des donateurs.

D'autres critères d'évaluation sont en effet justifiés, tels que la vulnérabilité et le faible niveau de capital humain, pour des raisons à la fois d'équité et d'efficacité. Par exemple, la sélectivité peut se juger au regard du critère de la vulnérabilité, parce l'aide doit venir compenser un handicap structurel au développement et qu'elle se montre plus efficace dans les pays présentant ce handicap. De la même façon, l'aide est justifiée dans les pays présentant des niveaux faibles de capital humain, car de nouveau elle compense un handicap structurel et s'attache alors aux priorités définies dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La sélectivité de l'aide est donc ici un concept plus général que le concept habituel. Elle désigne une répartition géographique de l'aide conforme à une diversité d'objectifs, ici donnant la préférence à la bonne gouvernance, et / ou à la pauvreté mais aussi à la vulnérabilité structurelle et à la faiblesse du capital humain. Les indicateurs de sélectivité de l'APD pour chaque donneur sont calculés sous la forme de profils moyens des pays receveurs de son aide relatifs à chacun des critères retenus.

Selon ces différents critères, le classement des donateurs se révèle très différent. Les principaux bailleurs bilatéraux (Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, France) n'ont pas de préférence marquée pour l'un ou l'autre des quatre critères de sélectivité, alors que certains autres bailleurs montrent une forte sélectivité à l'égard de tel ou tel critère.

Pour 2005-2007, le pays le plus sélectif au regard du critère :

- de la gouvernance → Luxembourg
- du PIB par tête → Islande
- de la vulnérabilité → Portugal
- de la faiblesse du capital humain → Islande
- synthétique

(les 4 critères à égalité de pondération) → Islande

Les variables retenues pour les quatre critères

Le profil moyen de l'aide de chaque donneur est calculé au regard de chacun des quatre variables suivantes :

- La *gouvernance*, mesurée par l'indice de gouvernance **KKI** qui est la moyenne simple des six variables de gouvernance de Kaufmann et Kraay (World Bank Institute). Cette moyenne est redimensionnée pour être comprise dans l'intervalle [0-100], 100 étant atteint par le pays ayant la meilleure gouvernance.
- Le *produit intérieur brut par tête*, en parité pouvoir d'achat (World Development Indicators) qui est redimensionné pour être également compris dans l'intervalle [0-100], 100 étant atteint par le pays ayant le PIB par tête le plus faible (**PIB**).
- La *vulnérabilité économique*, mesurée par l'Economic Vulnerability Index (source: United Nations – Committee for Development Policy, voir la présentation sur le site internet de la FERDI ou celui des Nations Unies), compris dans l'intervalle [0-100], l'**EVI** augmentant avec la vulnérabilité.
- Le *capital humain*, mesuré par l'Human Asset Index (**HAI**) (indicateur également établi aux Nations Unies par le *CDP*) et inversé (soit *100-HAI*) de telle façon que l'indicateur, compris dans l'intervalle [0-100], augmente quand le capital humain diminue.

Les formules de calcul

Pour chaque donneur i , les indicateurs de sélectivité donnent le niveau moyen de KKI, PIB, EVI, HAI des pays receveurs j de son aide. La moyenne est pondérée par la part relative de son APD que le donneur alloue aux différents pays. Les profils moyens sont alors :

$$X_i^* = \sum_j X_{ij} \cdot W_{ij}$$

avec X l'indice KKI, PIB, EVI ou HAI.

Les coefficients de pondération W_{ij} sont :

$$W_{ij} = A_{ij} / A_i,$$

avec A le volume d'APD et $A_i = \sum_j A_{ij}$.

Une augmentation de chaque indicateur X_i^* , soit respectivement KKI_i^* , PIB_i^* , EVI_i^* et HAI_i^* , signifie une meilleure sélectivité. Par exemple, plus EVI_i^* est élevé, plus le pays donneur alloue son aide à des pays vulnérables.

Le profil moyen des receveurs d'aide de chaque donneur peut aussi être représenté par un indicateur synthétique qui est la moyenne simple de ces quatre éléments, soit :

$$I_i = \sum (KKI_i^* ; PIB_i^* ; EVI_i^* ; HAI_i^*) / 4.$$

L'échantillon

Les calculs portent sur les versements de l'APD Brute et de l'APD Nette.¹ Les indicateurs sont calculés pour une trentaine de donateurs bilatéraux et une vingtaine de donateurs multilatéraux (sources des données : OCDE-CAD), sous la forme de moyennes mobiles pour les années 2003-05, 2004-06 et 2005-07. L'indicateur synthétique et les quatre indicateurs de sélectivité permettent d'établir un classement des pays donateurs.

1. L'APD Nette étant l'APD brute moins les remboursements de dettes. Dans les deux cas, l'aide humanitaire est déduite.

La méthode est exposée en détail dans :

- **Guillaumont Jeanneney S. et Le Velly G.** (2010), Les indicateurs de sélectivité de l'aide, *Document de travail* de la FERDI Idi/g

et prolonge le travail de :

- **Amprou J., Guillaumont P. et Guillaumont Jeanneney S.** (2007), Aid Selectivity According to Augmented Criteria, *The World Economy*, Vol. 30, n° 5, p. 733-763.

Si vous utilisez ces données, veuillez citer ces références en ajoutant : « Données disponibles sur le site : www.ferdi.fr ».



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30

